



Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports
fnautnpdcpicardie@orange.fr

A Monsieur Xavier Bertrand, Président de Région

Monsieur Franck Dhersin, Vice-Président Transports

Le 13 décembre 2017

Objet : fermeture ligne Abbeville - Le Tréport

Monsieur le Président,

Monsieur le Vice-Président,

Nous avons appris avec étonnement et consternation lors des CORETER de Beauvais et Amiens que SNCF réseau avait décidé de fermer la ligne Abbeville – Le Tréport par mesure de sécurité.

Cette décision nous semble incompréhensible. Certes la ligne est vétuste mais actuellement les trains y circulent à 80 km/h. Dans le même temps, de nombreuses autres lignes restent exploitées malgré des limitations de vitesse à 60 ou 40 km/h appliquées depuis des années en raison du mauvais état de la voie. Où est la logique ? Pourquoi ne pourrait-on pas continuer à exploiter la ligne en réduisant la vitesse ?

Cette fermeture est d'autant plus inacceptable qu'elle intervient au moment où l'exploitation doit être suspendue entre Beauvais et Le Tréport pour permettre les travaux d'infrastructure. Si le réseau était géré dans l'optique d'assurer la continuité du service ferroviaire, la ligne Abbeville – Le Tréport devrait être utilisée en tant qu'itinéraire de détournement pour assurer des trains Paris – Le Tréport via Amiens !

Lors des CORETERs, les élus présents, maires et présidents de communautés de communes ont insisté sur l'importance de cette ligne pour le développement économique et touristique et donc

pour la défense de l'emploi sur ce territoire. Cette ligne assure en effet la liaison vers Amiens, Lille, Boulogne, Calais, Dunkerque, Saint Quentin, Paris et la gare picarde des TGV.

Par ailleurs le devis présenté à la Région paraît largement surévalué pour une rénovation à l'identique : 40 Millions d'€ pour une ligne à voie unique de 34 km, soit plus d'1 M€ par km de voie. A coût kilométrique comparable, SNCF Réseau procède au renouvellement de lignes en exploitation sur lesquelles des dizaines de trains par jour circulent à 160 km/h alors que le trafic sur Abbeville-Le Tréport se limite au passage de quelques autorails n'excédant pas la vitesse de 80 km/h. Les travaux effectués sur ligne fermée et la faible sollicitation de la voie devraient permettre de modérer sensiblement le coût de sa remise en état.

Or, il n'en est rien. Faut-il y voir la volonté de SNCF Réseau d'inciter les collectivités à abandonner la ligne ? C'est pourquoi, à l'instar de ce qui a été proposé par des usagers lors des CORETERS, il nous semble qu'une expertise indépendante permettrait de connaître l'état réel de la voie et d'avoir une estimation sur le coût d'une rénovation réellement adaptée aux caractéristiques de la ligne.

Monsieur le Président, Monsieur le Vice-Président, nous connaissons vos engagements pour le transport ferroviaire dans notre région et nous vous en remercions. Nous comptons donc sur votre soutien face à la décision arbitraire de SNCF Réseau afin d'obtenir un moratoire et de pouvoir continuer à prendre le train entre Abbeville et Le Tréport, d'autant que cette destination fait partie des trains de la mer très appréciés par les habitants des Hauts de France.

Dans l'attente d'une issue favorable, Veuillez agréer, Monsieur le Président, Monsieur le Vice-Président, l'expression de mes sincères salutations,

Christiane Dupart

Présidente Fnaut Hauts de France